

### La qualité des eaux littorales de la Baie du Mont Saint-Michel au cœur des réflexions de l'Assemblée Permanente des Présidents des CLE de Bretagne

La Commission Locale de l'Eau (CLE) qui pilote le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est membre de l'Assemblée Permanente des Présidents des CLE de Bretagne (APPCB) depuis 2011. Le 28 mars 2019, l'assemblée générale de l'APPCB s'est tenue à la Maison de la Baie au Vivier sur mer. Une visite de terrain sur le thème de la bactériologie et des enjeux littoraux était ensuite organisée sur le Port mytilicole du Vivier/Cherrueix.



L'APPCB réunit tous les présidents de CLE de Bretagne. Elle permet à ses membres de participer à la gouvernance régionale dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, de mutualiser les connaissances et de favoriser l'échange d'expériences [www.appcb.fr](http://www.appcb.fr).

Les professionnels conchylicoles de la baie présents à la visite du Port mytilicole du Vivier/Cherrueix ce 28 mars, ont exprimé leurs besoins et attentes en termes de qualité bactériologique des eaux littorales de la Baie du Mont Saint-Michel. L'ACCETEM (Association de Concertation et de Communication Economique de la Terre et de la Mer) qui depuis 2006 regroupe agriculteurs, conchyliculteurs et pêcheurs a été saluée comme une des spécificités du territoire. Cette association a pour objectif de maintenir ces trois professions en Baie du Mont Saint-Michel et en Baie de Cancale tout en protégeant l'environnement et l'espace de vie de chacun.

Christophe FAMBON et Elodie BOUCHER, respectivement président et animatrice-coordinatrice de la CLE du SAGE ont explicité les démarches engagées localement en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux littorales : **amélioration des systèmes d'assainissement, optimisation d'un protocole d'alerte en cas de**

**dysfonctionnement, communication auprès des agriculteurs pour améliorer les pratiques...** permettant à terme d'assurer le maintien et la pérennisation des usages et activités économiques tels que la conchyliculture, la pêche professionnelle, la pêche à pied ou encore la baignade en Baie du Mont Saint-Michel.

Ces actions d'identification et de réduction des sources de pollution bactériologique sur les fleuves côtiers de la région de Dol de Bretagne s'inscrivent plus globalement dans une **étude des profils de vulnérabilité conchylicole et des zones de pêche à pied en Baie du Mont Saint-Michel que mène actuellement par l'association Inter-SAGE de la Baie du Mont Saint-Michel**. Le cabinet d'étude DMEAU chargé de cette étude a dressé l'inventaire des sources potentielles de pollution microbienne susceptibles de toucher les zones de production conchylicole et les zones de pêche à pied (assainissement collectif et non collectif, pratiques agricoles, ...). L'étude devra ensuite proposer des actions correctives et préventives afin de limiter les risques de pollution. Enfin, un plan de gestion de crise devra permettre en cas de pollution avérée d'alerter au plus vite les élus et les professionnels pour qu'ils prennent les mesures nécessaires.

En Ille-et-Vilaine, un protocole d'alerte sanitaire mis en place par les services de l'Etat (DDTM 35) existe depuis 2016. Celui-ci permet aux communes ou syndicats d'assainissement de donner l'alerte au plus vite à différents partenaires (police de l'eau de la DDTM 35, Agence Régionale de Santé, Ifremer) en cas de pollution liée à un dysfonctionnement d'un système d'assainissement collectif susceptible d'avoir un impact sanitaire sur les usages sensibles de la Baie du Mont Saint-Michel.

Une version améliorée du protocole incluant un nombre plus important de communes (actuellement seules les communes situées en front de mer sont signataires), les exploitants des systèmes d'assainissement ainsi que le Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord est en cours de signature.

